

BILAN

FLAVESCENCE

AOC BLAYE CÔTES DE BORDEAUX

AOC CÔTES DE BLAYE

AOC BLAYE

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«Le GDON fait un travail énorme sur la flavescence dorée. Il y aurait encore beaucoup plus à faire mais ce sont les moyens financiers qui limitent. S'il y avait plus de prospection, il y aurait peut-être des zones où on pourrait réduire les traitements à 0. Par les temps qui courent, ce serait très positif. Pour faire de la prospection, il faut des moyens humains : je regrette qu'il n'y ait pas de mobilisation des viticulteurs que ce soit dans le Blayais ou ailleurs.»

*Benoît Latouche,
Viticulteur à Laruscade,
administrateur du GDON
pour l'ODG de Blaye*

LE RETOUR SUR L'ANNEE 2018 POUR LES COMMUNES DE VOS AOC

797 hectares prospectés

8% du vignoble visité

41 pieds de bois noir sur 22 parcelles

83 pieds de flavescence dorée sur 11 parcelles

26 % des traitements insecticides économisés grâce au GDON

CAMPAGNE VITICOLE 2018

p.2

FOCUS DE L'ANNEE

p.3

BILAN PAR COMMUNE

p.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr

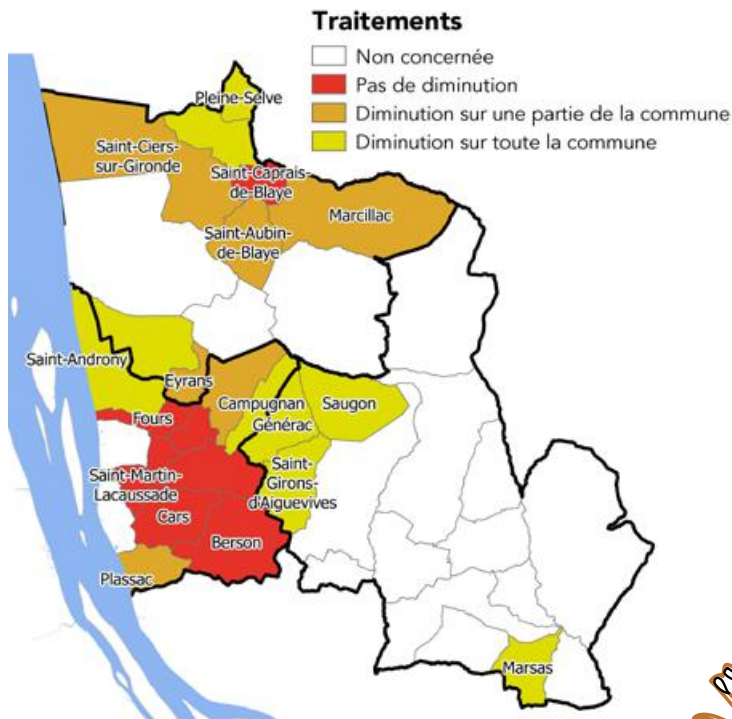


FRONSAC
FRONSAC CANTON FRONSAC
le jardin secret des bordeaux



CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2018



● DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

69% du vignoble des communes de vos AOC ont été suivis par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population est élevée et en augmentation par rapport à 2017.

Sur l'ensemble des communes, le traitement aduicticide d'été a pu être évité sur 4 710 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 €/hectare (produit + passage), **l'économie est de 188 409 €** sur les communes de vos AOC.

ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON, contrairement aux communes en rouge.

Nouveauté 2018 : le déclenchement du traitement aduicticide a été fait à l'échelle des sections cadastrales et non plus à l'échelle des communes entières.

● CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCEENCE DORÉE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur les foyers infectés en 2017 et sur de nouvelles zones : Cézac, Civrac-de-Blaye et Marsas ont été prospectées à 100% ; Braud-et-St-Louis et St-Mariens en partie. Aucun pied de flavescence dorée n'a été détecté sur ces communes.

Seulement 3 communes sont contaminées en 2018. A Plassac et St-Ciers-sur-Gironde, de la flavescence dorée a été trouvée avec quelques pieds. La commune de St-Androny est infectée depuis plusieurs années et de nombreux pieds de flavescence dorée ont été marqués en 2018.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert **80% des vignes des communes de vos AOC.**

PROSPECTION ET CONTAMINATION

Les parcelles contaminées en 2017 ont été prospectées en 2018 (en jaune sur la carte).

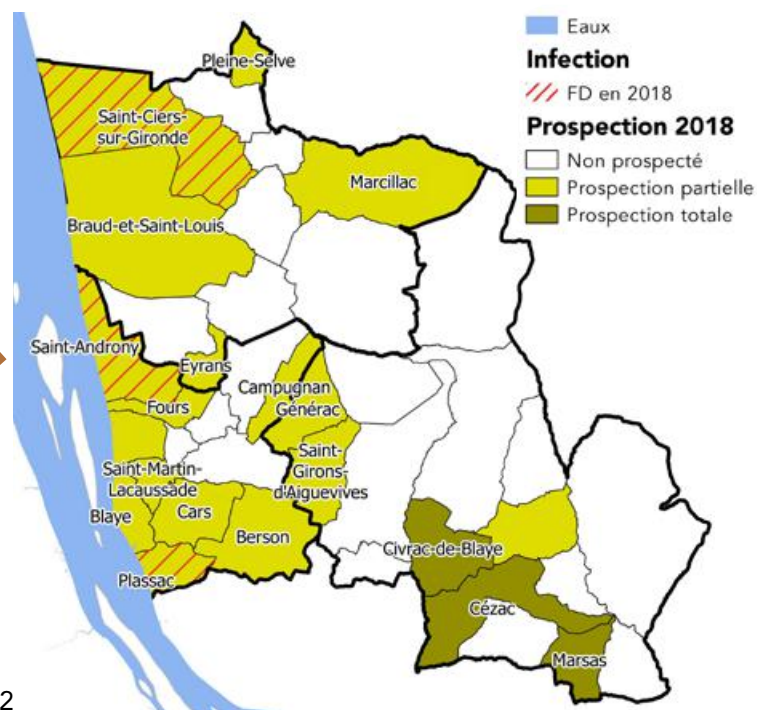
Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau à St-Androny mais pas sur les autres communes infectées en 2017 (Berson, Cars, Eyrans, Marcillac, Pleine-Selve et St-Girons-d'Aiguevives).

En vert apparaissent les communes prospectées en entier en 2018.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2018.



Le GDON est votre outil. Il est indispensable de passer d'une lutte défensive à une lutte dynamique : soyez tous acteurs en sachant identifier la maladie et contrer les attaques.



SYMPTOMES

Ils sont visibles dès le mois de juin mais ils le sont surtout en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.** A l'inverse, les feuilles peuvent sécher et tomber dès le mois d'août. Chaque symptôme est variable : fleurs ou grappes séchées (quelques grains ou 1 ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté ou aoûté en partie ou aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau ou plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied). **Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.**

LUTTER AVEC LE GDON

Des matinées de prospection ont été proposées à St-Mariens et à St-Ciers-sur-Gironde mais elles ont été annulées faute de participants. Pour pouvoir diminuer les traitements sur une commune, il faut s'engager à y rechercher les pieds contaminés régulièrement.

ARRACHAGE DES PIEDS

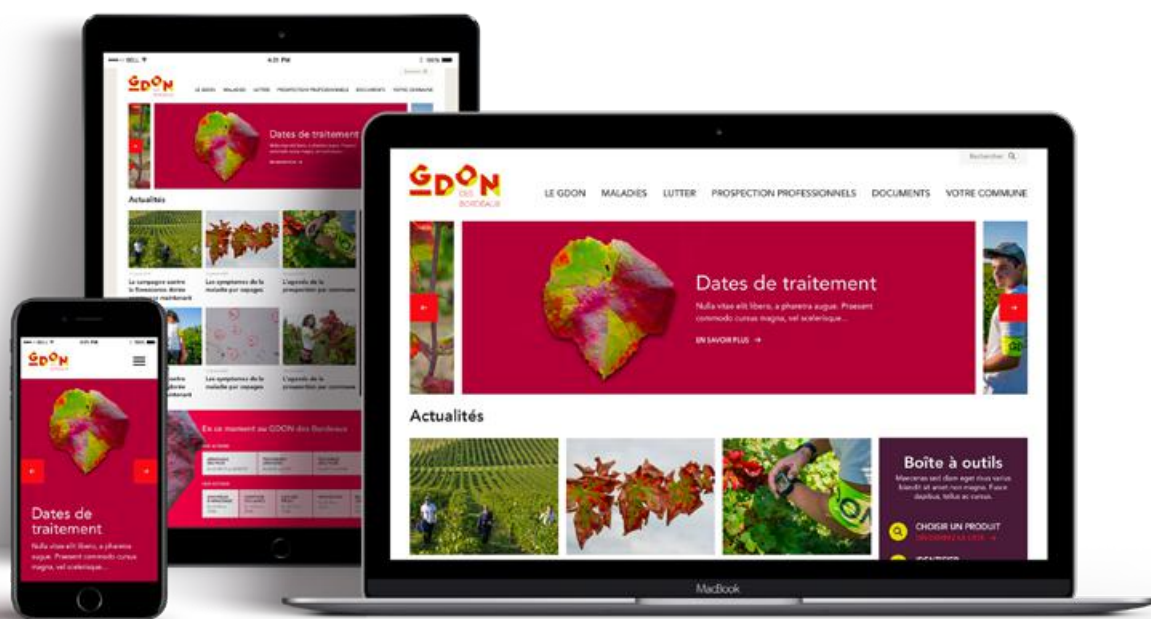
Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage est demandé. **Ces pieds sont à arracher totalement** (sans aucune repousse) avant le 31 mars 2019 pour éviter toute expansion de la maladie. Le contrôle de ces arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2019.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vignes. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : des pieds de vigne ont été peints en vert cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 65 pieds sans symptôme sur 65 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire. **Tous les prélèvements sont négatifs.**

● SITE INTERNET : WWW.GDON-BORDEAUX.FR



Le site du GDON a été conçu pour vous :

recherchez le nombre et les dates de traitements sur vos communes, choisissez un produit selon vos critères, visualisez les symptômes en photo, testez vos connaissances et appropriiez-vous les actions de lutte.



1, route de Pasquina - 33750 Beychac et Caillau
05 56 85 96 02

Sophie Bentéjac

Responsable

Morgane Le Goff

Coordinatrice

technique@gdon-bordeaux.fr

BILAN PAR COMMUNE - 2018

Si la case est vide, c'est qu'il n'y a pas eu de suivi en 2018.
Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON.

Commune	Nb de pièges	Nb moyen de cicadelles par piège	Nb de pièges déclencheurs	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2018	Bois noir			Taux de prospection depuis 2011
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
ANGLADE	12	0,3	0	14 055 €					100 %
BERSON	29	7	9		0,1 %	0	0	0	100 %
BLAYE				8 970 €	7 %	2	0	0	100 %
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS					49 %	12	0	0	100 %
CAMPUGNAN	5	0,6	0	5 335 €	0,5 %	0	0	0	44 %
CARS	22	7	7		1 %	4	0	0	100 %
CARTELEGUE	8	0	0	7 206 €					3 %
CAVIGNAC									
CEZAC					100 %	2	0	0	100 %
CIVRAC-DE-BLAYE					100 %	0	0	0	100 %
CUBNEZAIS									
DONNEZAC				3 428 €					0,4 %
ETAULIERS									
EYRANS	5	9	1	3 155 €	4 %	0	0	0	100 %
FOURS	6	2	1		1 %	0	0	0	100 %
GENERAC	4	0	0	4 094 €	2 %	0	0	0	100 %
LARUSCADE									
MARCENAI									
MARCILLAC	25	0,1	0	26 130 €	0,3 %	0	0	0	100 %
MARSAS	4	0	0	4 466 €	100 %	2	0	0	100 %
MAZION	7	0,9	1						100 %
Plassac	12	5	4	5 882 €	0,4 %	0	6	1	100 %
PLEINE-SELVE	5	0	0	5 318 €	1 %	0	0	0	100 %
REIGNAC									50 %
ST-ANDRONY	10	0,5	0	23 369 €	3 %	0	76	9	100 %
ST-AUBIN-DE-BLAYE	11	7	2	4 301 €					58 %
ST-CAPRAIS-DE-BLAYE	10	4	2						100 %
ST-CHRISTOLY-DE-BLAYE				16 331 €					0,5 %
ST-CIERS-SUR-GIRONDE	15	2	2	6 106 €	0,4 %	0	1	1	100 %
ST-GENES-DE-BLAYE				8 882 €	3 %	13	0	0	100 %
ST-GIRONS-D'AIGUEVIVES	11	0	0	12 081 €	1 %	0	0	0	100 %
ST-MARIENS					23 %	0	0	0	23 %
ST-MARTIN-LACAUSSADE	6	8	1		5 %	6	0	0	100 %
ST-PALAIS	17	0	0	19 570 €					100 %
ST-PAUL	17	8	4						100 %
ST-SAVIN									100 %
ST-SEURIN-DE-CURSAC	4	18	3						100 %
ST-VIVIEN-DE-BLAYE				9 057 €					
ST-YZAN-DE-SOUDIAC									
SAUGON	2	0	0	672 €					100 %

TOTAL SUR LES COMMUNES DE VOS AOC	247	3,6 (moyenne)	37	188 409 €	8 %	41	83	11	80 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 019	2,4 (moyenne)	160	1 942 222 €	11 %	742	12 330	1 439	72 %

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).
Données mises à jour le 11 janvier 2019